

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2015/10

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET PRINCIPAL  
EXERCICE 2014

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 37

Nombre de Conseillers présents et représentés : 41

Quorum : 23

Date convocation du Conseil Communautaire : 25 février 2015

Date d'affichage de la convocation au siège : 25 février 2015

La séance est ouverte

Le 3 Mars de l'année deux mille quinze à 18 h 30

à la Technopole du Site Montesquieu

à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à	Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	E	Mme TALABOT
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BENESE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	E	Mme EYL
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	P		Philippe DIAS	A	
Valérie LAGARDE	P		Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	P	
Philippe BALAYE	A		Alain LAGOARDETTE	E	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	P		Jean-Paul MERCADIE	E	M. TAMARELLE
Félicie DURAND	P		Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	P		Bernadette PELISSIER	P	
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	P	
Corinne MARTINEZ	E	M.FATH	Maryse DEBACHY	P	
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	P		Jean KESLER	A	
Benoist AULANIER	P				

- Sur proposition de Monsieur le Président, Madame TALABOT est élue secrétaire de séance
- Le procès-verbal de la réunion du 16 décembre 2014 est adopté à l'unanimité
- \* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

**N° 2015/10****VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF  
BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2014**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L1612-12 ;

Vu le vote du Budget Primitif en date du 29 Avril 2014 - délibération n° 2014/53 ;

Vu la décision modificative n° 1 du 30 juin 2014 - délibération n° 2014/87;

Vu la décision modificative n° 2 du 30 septembre 2014 - délibération n° 2014/105;

Vu la décision modificative n° 3 du 25 novembre 2014 - délibération n° 2014/123 ;

Vu la décision modificative n° 4 du 16 décembre 2014 - délibération n° 2014/128 ;

Considérant l'avis favorable du bureau,

Le Conseil communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Bernard FATH, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par le Président Monsieur Christian Tamarelle après s'être fait présenter les résultats de l'exercice.

Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Résultats à la clôture de l'exercice précédent : 2013	6 984 333,69 €	-240 501,35 €	6 743 832,34 €
Part affectée à l'investissement en 2014	2 982 696,23 €	0,00 €	0,00 €
Résultats de l'exercice 2014	2 703 943,84 €	2 404 782,46 €	5 108 726,30 €
Résultats de clôture : 2014	6 705 581,30 €	2 164 281,11	8 869 862,41 €

*Le Conseil de Communauté à l'unanimité :*

1°) Décide de l'adoption du Compte Administratif 2014.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 3 Mars 2015

Le Président

Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement


